

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

«Le peuple veut maintenir le modèle suisse»

Contre le projet européen des «espaces métropolitains»
Le bla-bla sur la «démocratie post-parlementaire» relève de la haute trahison

par Marianne Wüthrich, Zurich

Plus de 80 membres de parlements cantonaux ainsi que des secrétaires parlementaires de toute la Suisse ont pris connaissance le 11 septembre à Aarau des projets de bureaucrates bruxellois visant à abolir le modèle suisse.¹ Ils ont appris que dans le régime des agglomérations et des espaces métropolitains² imposé d'en haut, ce sera l'exécutif qui tiendra la barre et que les parlements ne seront plus que des arènes de débats. Les exposés de Markus Notter, conseiller d'Etat zurichois (PS) et président de l'Association de l'espace métropolitain de Zurich et Daniel Kübler, historien à l'université de Zurich, ressemblaient fort à l'annonce d'un coup d'Etat. En tant qu'invitée nous nous sommes d'autant plus étonnée que les représentants du peuple présents ne se soient aucunement opposés à leur destitution programmée. N'ont-ils pas compris le caractère monstrueux de ce qui a été dit ou n'ont-ils pas eu le courage d'aller à contre-courant? Seul un ancien président de parlement cantonal a protesté, lors de la discussion, contre l'«évolution de la Suisse vers une dictature de l'exécutif. On s'attaque là aux racines même de la démocratie. Des mesures préventives doivent être prises d'urgence. Nous devons exiger à nouveau que l'on respecte le Parlement.» Ses paroles courageuses auront, espérons-le, germé dans l'esprit de l'un ou l'autre des participants.

Pour affermir les forces constructives de notre pays, nous rassemblons ici une série d'arguments contre la transformation de la Suisse en une grande région euro-compatible et dirigée de manière centraliste par l'exécutif.

Argumentaire contre les espaces métropolitains

• *Espaces métropolitains – Projet de l'UE pour le contrôle total de l'Europe*
Comme le Conseiller d'Etat zurichois l'a noté de façon péremptoire dans son «Portrait de l'Espace métropolitain zurichois» du 6 mai 2008, l'agglomération zurichoise a été choisie par Bruxelles comme un des 16 «moteurs européens»; mais ce ne sont à vrai dire que des serveurs de seconde zone des deux «noeuds globaux» de Londres et de Paris. Les autres «moteurs» sont situés pour la plupart en Allemagne. En Europe de l'Est il n'y a que des «régions urbaines» de troisième zone. Le Conseiller d'Etats bâlois Heinrich Ueberwasser (UDC) se félicite de l'existence de l'«agglomération trinationale de Bâle». L'objectif de la nouvelle division de l'Europe par la bureaucratie de l'UE est de contrôler totalement un unique espace immense structuré de façon centraliste. Cela ne vous rappelle-t-il rien?



Vue prise depuis la prairie du Grütli. «Contrairement à Bruxelles, en Suisse ce sont les législatifs et le peuple qui ont le dernier mot. Conservons notre manière unique au monde de gérer nos affaires dans des petites structures selon les principes du fédéralisme et de la démocratie directe.» (photo mt)

• Les espaces métropolitains font sauter les structures fédérales de la Suisse

Les thèses présentées par Daniel Kübler font dresser les cheveux sur la tête. (cf. encadré) La thèse 1 au sujet du développement territorial confirme le «renforcement des agglomérations» demandé par le Conseiller fédéral socialiste Moritz Leuenberger, c'est-à-dire la perte de pouvoir des cantons ruraux et de montagne et de leur population qui sont un soutien de l'Etat. La «forte fragmentation institutionnelle» des agglomérations, c'est-à-dire leur répartition en communes et en cantons devra, selon Kübler, être supprimée grâce à des «réformes territoriales», d'une part au moyen du «rattachement de communes» et d'autre part par des «gouvernements d'espace métropolitain».

Il s'agirait de rattacher le plus grand nombre de communes aux villes afin que celles-ci puissent gouverner toute l'agglomération. Kübler cite les exemples «partiellement réussis» de Lucerne et de Lugano. En ce qui concerne les «gouvernements d'espace métropolitain», il faut savoir qu'un espace métropolitain, avec son propre gouvernement, entraînerait la suppression pure et simple des cantons. Comme une fusion officielle de cantons par des votations populaires n'est pas possible parce que la population veut garder les cantons, il faudrait habituer petit à petit les citoyens récalcitrants aux grandes régions.

Opposons-nous, citoyennes et citoyens, de toutes nos forces à ce genre de projets. Nous n'avons pas besoin d'espaces métropolitains planifiés à l'étranger et qui devraient être imposés aux cantons et aux communes par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et l'Office fédéral de la statistique afin de préparer la Suisse à une adhésion à long terme à l'UE.

• Les exécutifs doivent se limiter à leurs missions constitutionnelles

Les exécutifs ont des missions, des devoirs et des fonctions clairement définis par la Constitution. Ils possèdent avant tout le pouvoir exécutif, ils doivent exécuter les décisions du législatif (Parlement et peuple). Dans sa deuxième thèse, Daniel Kübler écrit: «Pour la direction politique des agglomérations et des espaces métropolitains suisses, les organes exécutifs gagneront en importance.» Or en Suisse, rien ne se décide sans l'accord du peuple, monsieur Kübler. On n'a pas demandé au peuple des huit cantons et des quelque 200 communes prétendument membres de l'Association de l'espace métropolitain de Zurich s'ils voulaient y adhérer. Même les parlements n'ont été informés qu'après l'adhésion, pour autant qu'ils l'aient été. Le président du Parlement des cantons mentionnés ci-dessus s'est donc demandé à juste titre: «Qui me dira si mon canton est membre de l'espace métropolitain de Zurich? On n'a pas posé la question à notre Grand Conseil, personne n'en sait rien.»

Les conseillers d'Etat et les conseillers communaux qui siègent à l'Assemblée métropolitaine n'ont pas été habilités à le faire par leurs électeurs car ils doivent uniquement remplir leurs missions constitutionnelles dans leur canton et leur commune. Comment Markus Notter, élu conseiller d'Etat, peut-il annoncer que «les structures constitutionnelles actuelles et avec elles les frontières politiques entre les cantons et les communes perdent leur importance»? (*Neue Zürcher Zeitung* du 2 juillet 2009). S'il ne veut pas tenir sa promesse de servir le canton et sa population, qu'il démissionne au

lieu de mettre sur pied des structures para-étatiques.

L'idée qu'à l'avenir les «organes exécutifs gagneront en importance» n'est évidemment pas issue d'un think tank suisse. L'UE est bien connue pour se moquer du principe de la séparation des pouvoirs. A Bruxelles, ce sont les exécutifs qui prennent les décisions alors que le prétendu Parlement européen ne détient qu'un pouvoir législatif très restreint et que – c'est bien connu – les parlements des pays membres et de leurs régions n'ont presque plus de pouvoir législatif.

Ceux qui, en Suisse, aspirent à l'adhésion à l'UE s'efforceront tout d'abord de réunir les petites structures puis de donner plus de pouvoir aux exécutifs. Nous autres citoyens devons nous méfier, car nous sommes le souverain et nous avons le droit et le devoir de mettre un terme à ces agissements.

• Le Parlement, sparring partner de l'exécutif?

La conséquence logique de la primauté projetée de l'exécutif est que les parlements se voient privés de leur pouvoir. Les monstruosité que les participants à la manifestation d'Aarau ont entendues sur cette question sont indignes d'une démocratie et à plus forte raison de la démocratie directe de la Suisse.

Les parlementaires cantonaux présents ont été invités par Kübler et Notter à s'adapter à la «démocratie post-parlementaire» dans laquelle l'exécutif s'arroge le pouvoir de décision et où le Parlement peut encore un peu s'ébattre sur le terrain de jeu (selon Kübler, «dans l'arène en tant que sparring partner de l'exécutif»). D'après Notter, le Parlement devra se limiter à la détermination des ordres du jour et aux débats tandis que, à la Conférence métropolitaine, les conseillers d'Etat et les conseillers municipaux, «s'entendront d'avance sur les grandes lignes»; finalement le Parlement ne pourra plus qu'approuver. (et le peuple?) «Les décisions concrètes pourront alors très bien être prises et exécutées dans les structures politiques actuelles.» (Notter, *NZZ*) Pourront, Monsieur Notter? Et si le Parlement et le peuple disent non?

Kübler veut abolir le contrôle de l'exécutif par le Parlement car la capacité d'agir de la Conférence métropolitaine en serait «trop restreinte». Mais c'est justement pour restreindre le pouvoir de l'exécutif que le Parlement existe dans une démocratie.

Si vous préparez le terrain pour une adhésion prochaine à l'UE et que vous vouliez abolir dans ce but la séparation des pouvoirs, dites-le ouvertement, messieurs. Les électeurs vous feront savoir ce qu'ils en pensent lors des prochaines élections.

On ne comprend pas que les nombreux parlementaires présents à Aarau aient écouté cela sans broncher. Nous exigeons de nos élus à la Confédération, dans les cantons et dans les villes qu'ils défendent en leur âme et conscience l'intérêt du pays et de ses habitants, qu'ils s'associent à la population, comme c'est la coutume en Suisse, et qu'ils s'engagent en faveur du maintien de la Suisse fédéraliste.

• *Nous réglerons beaucoup mieux nos affaires sans les espaces métropolitains*
Les intervenants d'Aarau n'ont pas voulu expliquer ce que la Suisse avait à faire avec ces super-régions centralisées et antidémocratiques.

Le «post-parlementarisme», c'est la dictature

Thèse 1: Développement territorial
L'importance des agglomérations et des espaces métropolitains en Suisse continuera d'augmenter. Ces espaces continueront de se caractériser par une forte fragmentation institutionnelle.

Thèse 2: Gouvernance

Pour la direction politique des agglomérations et des espaces métropolitains suisses, les organes exécutifs ga-

neront en importance. L'unanimité sera le mode décisionnel dominant.

Thèse 3: Parlements

Les parlements cantonaux et communaux doivent adapter leur rôle aux exigences d'une démocratie post-parlementaire. Leur capacité à communiquer passera au premier plan.

Daniel Kübler, Université de Zurich

La démocratie directe, un bastion solide en des temps agités

par Erika Vögeli

Selon *Gabi Huber*, présidente du groupe parlementaire PLR (parti libéral-radical), «la prochaine tempête sur le front de la crise économique s'annonce». C'est ce qu'elle a déclaré à son groupe avant l'élection du deuxième conseiller fédéral. Elle a encouragé les députés à élire le candidat radical présentant les qualifications «nécessaires au vu des secousses à prévoir».

La Suisse a bien maîtrisé la crise économique. Selon *Pascale Bruderer*, présidente du Conseil national, dans son discours d'adieu, «les finances publiques sont dans un meilleur état que dans la plupart des autres pays». Le nombre de chômeurs est relativement bas, comparé à beaucoup d'autres pays. Mais le fait qu'ici comme ailleurs les problèmes pourraient s'aggraver n'est qu'un aspect de la tempête qui se prépare. Les crises ont de nombreux aspects et elles représentent toujours un défi pour le système politique des pays. En jetant un regard sur le monde et sur son histoire, on constate que les crises et les guerres économiques ont toujours été utilisées pour imposer des changements politiques, sous prétexte de nécessités économiques. Il s'agit donc d'être attentif face à la «malice des temps».

C'est précisément le système politique de la Suisse – ce jeu subtil fait de démocratie directe, de fédéralisme et de subsidiarité, mais aussi de concordance et de souci de trouver des compromis viables, à quoi il faut ajouter la neutralité, c'est-à-dire le refus de toute politique de suprématie au profit d'un engagement humanitaire – qui pourrait être un modèle de paix que l'on souhaite aux autres pays. Le développement de la démocratie directe projette un espoir, alors même qu'elle est susceptible d'améliorations, ce qui est le propre de toute réalisation humaine. Il n'en

«Jusqu'à présent, notre pays a très bien maîtrisé la crise économique. Nous avons peu de dettes et de chômeurs. Cependant, la prochaine tempête approche. Ce n'est pas en nous amusant que nous préparerons la Suisse aux défis qui s'approchent. Il est donc primordial de créer la confiance.»

Gabi Huber, chef du groupe parlementaire PLR



«Dans ce monde livré aux guerres, aux famines et à l'injustice, il se trouve au moins un endroit qui échappe aux luttes pour le pouvoir et se consacre à la paix et à l'entente entre les peuples. La tradition humanitaire de la Suisse, ses bons offices seraient impensables sans la neutralité.» (photo thk)

reste pas moins qu'il s'agit d'une forme développée de contrôle du pouvoir et de coopération au meilleur sens du mot, c'est-à-dire de respect des droits politiques et de la dignité humaine.

La démocratie directe permet de coopérer et d'exercer une influence sur tout ce qui touche à la vie de chacun. C'est l'instrument le plus efficace de contrôle du pouvoir. Tous les citoyens font partie de l'Etat, ils peuvent participer et, comme le remarquait *Moritz Leuenberger*, conseiller fédéral sur le départ, la plupart le font en s'engageant volontairement, notamment sur le plan communal. «La solidarité, l'engagement spontané, la coopération dans la mise en oeuvre de notre politique, ne sont pas un mythe, mais bien une réalité vécue.»

Le fédéralisme a permis à des cultures, à des langues, à des religions différentes de coexister pacifiquement et a constitué pour elles un apport fructueux. Vécu dans la liberté et associé à l'idée que la solidarité permet à l'ensemble de perdurer, il donne une forme humaine à la concurrence, dont il est souvent question, offrant des solutions qui respectent

et exploitent les situations locales. Il en résulte que les minorités sont autrement mieux protégées que par des droits accordés après coup aux minorités par la majorité.

La concordance est aussi une caractéristique qui s'est développée au cours des temps. De fait, l'alliance conclue librement au cours des temps par des cantons si différents quant à leur situation géographique, à leur développement économique, à leur langue et à leur culture n'a pu conserver sa liberté qu'en respectant les besoins des Suisses au point qu'ils sont restés fidèles à la Confédération. Bien que la Suisse ait aussi connu des périodes de domination, elle n'est pas un Etat imposé par la force, mais le résultat de nombreux accords, ayant abouti finalement à un Etat fédéral qui repose sur toutes ces expériences de vie et sur la volonté de trouver des compromis.

La prise de conscience que la liberté ne se maintient que dans la mesure où le pouvoir est limité explique notamment que la neutralité ait été très tôt considérée comme la seule maxime possible de politique étrangère. Il était plus important de maintenir fermement cette alliance pour sauvegarder

l'indépendance plutôt que de se lancer dans des conquêtes, idée qui n'a rien perdu de sa valeur. Il est bon que, dans ce monde livré aux guerres, aux famines et à l'injustice, il se trouve au moins un endroit qui échappe aux luttes pour le pouvoir et se consacre à la paix et à l'entente entre les peuples. La tradition humanitaire de la Suisse, ses bons offices seraient impensables sans la neutralité.

Ce «chef-d'œuvre», comme l'a dit *Johann Schneider-Ammann*, ne se maintient pas tout seul. Les qualités de la Suisse énumérées par *Hans-Rudolf Merz*, – «la prospérité, la sécurité, la diversité, le progrès et la solidarité» – sont aussi les caractéristiques de notre système politique. «Aucune de ces qualités ne va de soi, aucune ne se réalise toute seule, aucune n'est statique. Nous sommes tenus politiquement, socialement, économiquement d'en prendre soin. Il ne dépend que de nous tous de les conserver.» Ces propos ont été complétés par *Schneider-Ammann*: «Nos conquêtes et nos valeurs vécues valent la peine que nous nous efforcions ensemble de les perpétuer afin que les générations futures en profitent également le moment venu.» Cette solidarité nécessite une confiance récipro-

que faite d'honnêteté et d'engagement. Selon *Simonetta Sommaruga*, «il faut savoir que dans notre pays, il est important que les adversaires politiques puissent avoir mutuellement confiance. C'est la seule façon de faire vivre la concordance. Lorsqu'on veut obtenir des compromis viables, il faut que les deux camps soient fiables, honnêtes et crédibles et aient parfois le courage de se faire violence».

Face à la tourmente qui s'annonce, ce sont là des fondements solides nécessaires pour maîtriser les défis à venir dans l'intérêt du pays et de ses habitants.

«La troisième caractéristique de notre pays est la diversité. La Suisse possède tant de facettes! Seul un système fédéraliste est toutefois à même d'assurer la cohabitation des populations, des langues, des religions et des cultures qui la composent. Cette situation requiert de notre part tolérance et volonté de vivre ensemble.»

Discours de départ du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz du 22/9/10

«Le peuple veut maintenir ...» suite de la page 1

ques imposées par Bruxelles. Ils se sont défendus en disant que l'espace métropolitain de Zurich n'avait rien à voir avec l'UE. La «justification» de Notter selon laquelle l'espace vital et économique commun autour de Zurich s'étendait au-delà des frontières des communes et des cantons et qu'il fallait créer une «plate-forme» pour développer des projets en commun et «prendre de l'influence» n'est pas convaincant. Comme chacun sait, depuis toujours les communes et les cantons suisses coopèrent étroitement et cherchent à résoudre leurs problèmes en commun. Ainsi, plusieurs communes s'associent pour exploiter une station d'épuration ou construire une école secondaire. Les villes obtiennent aujourd'hui des communes et des cantons voisins des contributions financières pour leurs charges de centres urbains, par exemple pour les écoles, les institutions culturelles ou les transports. Entre les cantons, il existe divers accords sur la collaboration dans divers domaines. Ils sont tous décidés par les législatifs communaux, municipaux ou cantonaux ou par le peuple lors de votations. Répétons-le: la grande majorité du peuple veut maintenir le modèle suisse.

• *C'est le peuple qui a le dernier mot, à juste titre*

A Aarau, pendant tout le débat public de la *Société suisse pour les questions parlementaires*,

le peuple n'a pas été mentionné une seule fois. A la question de savoir que devenait le peuple dans tout cela, le parlementaire UDC Ueberwasser a répondu avec arrogance que le peuple pouvait encore s'ébattre sur son terrain de jeux, qu'il ne se rendrait pas compte du changement. C'est également un signe qui montre que les espaces métropolitains sont des constructions de l'UE incompatibles avec la structure de l'Etat suisse. Contrairement à Bruxelles, en Suisse ce sont les législatifs et le peuple qui ont le dernier mot. Les procédures décisionnelles sont-elles complexes et parfois trop longues? C'est égal: la démocratie directe a peut-être besoin d'un peu plus de temps. Mais beaucoup de bonnes idées viennent du peuple, les gens se sentent responsables et veulent participer à la réflexion. Et savoir qu'un référendum des citoyens est toujours possible force les autorités à bien réfléchir à leurs projets. Et les solutions sanctionnées par le peuple reviennent toujours moins cher: Chacun sait qu'en comparaison d'autres Etats, la dette publique est chez nous bien moins élevée aux trois niveaux politiques et que cela tient à notre modèle décisionnel. Conservons notre manière unique au monde de gérer nos affaires dans des petites structures selon les principes du fédéralisme et de la démocratie directe.

¹ Assemblée annuelle de la «Société suisse pour les questions parlementaires» sous le titre «Régions métropolitaines: un nouveau défi pour les parlements»

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

- Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
- Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
- Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
- Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
- Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
- Veuillez nous envoyer _____ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* n° _____ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Date / Signature: _____

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

«La Suisse est un chef-d'œuvre»

Déclarations de Simonetta Sommaruga et Johann N. Schneider-Ammann du 22 septembre 2010

Sommaruga Simonetta (PS, BE):

«Sie haben mir mit Ihrer Wahl das Amt als Bundesrätin anvertraut.

Je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez témoignée.

In cordial grazia fitg per il sustegn e la fidanza ed jau m'allegrel da surpigliar questa bella incumbensa.

Vertrauen ist etwas vom Wichtigsten, was man einem Menschen schenken kann. In der Politik braucht es aber nicht nur das Vertrauen in die Menschen, sondern auch das Vertrauen in die politischen Institutionen und in deren Fähigkeit, für Frieden, Solidarität und Gerechtigkeit zu sorgen. Ich möchte dazu beitragen, dass dieses Vertrauen wächst.

Les hommes et les femmes de notre pays doivent pouvoir compter sur le fait qu'on saura garantir à tous, en particulier aux plus faibles de notre société, une vie digne et autonome.

I cittadini del nostro Paese devono poter riporre la propria fiducia nelle istituzioni. Devono anche sapere che se il nostro Paese vuole rimanere coeso la maggioranza deve rispettare e tenere in debita considerazione le minoranze, tutte le minoranze, sia quelle di origine culturale e linguistica, sia quelle di origine religiosa e politica o di altra natura.

Die Menschen sollen wissen, wie wichtig es ist, dass in unserem Land auch die politischen Gegner einander vertrauen können. Denn nur so funktioniert das System der Konkordanz. Damit gute Kompromisse zustande kommen, braucht es auf beiden Seiten Verlässlichkeit, Ehrlichkeit, Glaubwürdigkeit und manchmal den Mut, über den eigenen Schatten zu springen.

Je mettrai toutes mes forces pour assurer dialogue et recherche de solutions. Et pour

«La prospérité, la sécurité, la diversité, le progrès et la solidarité sont les qualités de notre pays. Aucune de ces qualités ne va de soi, aucune n'est donnée sans efforts, aucune n'est acquise pour l'éternité. Les entretenir exige un dur travail – social, économique et politique. Grâce à ces qualités, nous avons tous les atouts pour construire ensemble notre avenir. Je suis convaincu que la Suisse doit pour cela continuer à soigner ses liens avec l'étranger, mais sans sacrifier son indépendance. Notamment en Europe, la Suisse doit rester neutre. Y a-t-il tâche plus fascinante, Mesdames et Messieurs, que de forger tous ensemble le destin de notre pays?»

Discours de départ du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz du 22/9/10

cela, j'espère pouvoir compter sur votre soutien critique.

Ich danke Jacqueline Fehr ganz herzlich für den fairen, für den freundschaftlichen Wahlkampf, den wir zusammen geführt haben. Mein Dank geht auch an alle, die mir diese Unterstützung schon bisher gewährt haben, an meine Familie, an meine Freunde, an meine Partei, die SP, und an den Kanton Bern. Er geht auch an die Bevölkerung, die viel von mir erwartet. Ich bin mir bewusst, dass es unmöglich ist, so viele Erwartungen zu erfüllen. Ihnen gerecht werden können wir ohnehin nur gemeinsam, im Kollegium der Landesregierung und gemeinsam mit Ihnen, geschätzte Mitglieder der Bundesversammlung.

Ich freue mich auf diese Zusammenarbeit und erkläre Annahme der Wahl.»

Standing ovation.

Schneider-Ammann Johann N. (PLR, BE):

«Ich danke Ihnen für Ihr Vertrauen; ich freue mich sehr darüber. Den künftigen Herausforderungen stelle ich mich mit grösstem Respekt und vollster Hingabe. Ich bin mir der Herausforderung bewusst und gehe sie mit Ihrer Unterstützung und mit grosser Zuversicht an.

Die Schweiz ist ein Kunstwerk. Unsere Errungenschaften und die hier gelebten Werte verdienen unser Zusammenstehen und die gemeinsame Anstrengung, damit künftige Generationen mindestens dieselben lebenswerten Voraussetzungen vorfinden, wie wir sie heute haben und schätzen. Mein Blick gilt deshalb auch und ganz besonders der hoffnungsvollen Jugend in diesem Land. Ihre Visionen sind mir wichtig. Wir können die auf uns zukommenden Herausforderungen bestenfalls erahnen. Je bewegter und unsicherer die Zeiten sein werden, um so wichtiger ist der Kompass. Da bringe ich aus meiner Erfahrung die Prinzipien Unabhängigkeit, Eigenständigkeit und Glaubwürdigkeit mit. Ich bin davon überzeugt, dass ich diese zum Wohle des Landes und im Rahmen der Konkordanz und der Kollegialbehörde zweckmässig und zukunftsweisend einsetzen kann.

Liebe Simonetta Sommaruga, an dieser Stelle ganz herzliche Gratulation! Ich freue mich auf unsere Zusammenarbeit.

Aujourd'hui, c'est une nouvelle ère qui commence pour moi, pour vous, mais aussi pour la Suisse et son gouvernement. Aborder le futur fort des expériences passées est et a toujours été ma devise. Chaque nouveau ouvre d'importantes perspectives et cache des attentes encore plus grandes. Si

nous arrivons à consolider les points forts de nos entreprises, de notre mode de pensée, de notre secteur des services ainsi que de notre agriculture tout en réaffirmant les valeurs de notre société ouverte, nous aurons toutes et tous gagné. Croyez bien que je mettrai toute mon expérience et mon énergie au service de cette mission. Je vous remercie de votre soutien en la matière.

La Svizzera è un Paese aperto. Siamo chiamati ad affrontare le sfide future con coraggio e con un approccio costruttivo, fermo e sicuro. Tutti noi sappiamo che siamo europei nel cuore dell'Europa e che soltanto la cura attenta dei rapporti di buon vicinato su una base di reciprocità può contribuire al benessere e alla sicurezza. La Svizzera è affidabile e solidale allo stesso tempo. La parola d'ordine per me è quindi bilateralità.

(discuorra vallader) En quest mument en mes patrats era tar quels che abitan lunsch davent da Berna. E mes cor batta per tut las forzas constructivas en quest bellischem pajais.

Ich bedanke mich bei Ihnen allen für Ihr Wirken zugunsten dieses wunderschönen Landes, ich bedanke mich bei Ihnen allen für Ihr Vertrauen. Ich bedanke mich vor allem und ganz besonders bei meiner Frau und meinen Kindern, aber auch der Unternehmerfamilie Ammann und bei allen meinen politischen und unternehmerischen Weggefährten für die vorbehaltlose und selbstlose Unterstützung. Ihr Vertrauen ist mir Verpflichtung.

In diesem Sinne erkläre ich Annahme der Wahl.»

Standing ovation.

Bruderer Wyss Pascale, présidente:

«Im Namen der Bundesversammlung nehme ich von Ihrer Erklärung Kenntnis und wünsche Ihnen viel Erfolg und viel Befriedigung in Ihrem neuen Amt.

Wir schreiten nun zur Vereidigung. Ich er suche die Ratsmitglieder und die Besucher auf den Tribünen, sich zu erheben.»

Sommaruga Simonetta et Schneider-Ammann Johann s'avancent au centre de l'hémicycle, accompagnés de deux huissiers revêtus des couleurs fédérales.

Lanz Christoph, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, donne lecture de la formule de la promesse:

«Ich gelobe, die Verfassung und die Gesetze zu beachten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen.»

«Je promets d'observer la Constitution et les lois et de remplir en conscience les devoirs de ma charge.»

«Et c'est ensemble que nous avons réussi à stabiliser les finances de la Confédération.

Nous avons atteint ce résultat notamment en respectant des règles simples telles que dépenser moins que ce que l'on gagne pour avoir toujours un peu d'argent en réserve.»

Discours de départ du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz du 22/9/10

«Prometto di osservare la Costituzione e le leggi e di adempiere coscienziosamente gli obblighi inerenti al mio mandato.»

Sommaruga Simonetta fait la promesse requise.

Lanz Christoph, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, donne lecture de la formule du serment:

«Ich schwöre vor Gott dem Allmächtigen, die Verfassung und die Gesetze zu beachten und die Pflichten meines Amtes gewissenhaft zu erfüllen.»

«Je jure devant Dieux tout-puissant d'observer la Constitution et les lois et de remplir en conscience les devoirs de ma charge.»

«Giuro dinanzi a Dio onnipotente di osservare la Costituzione e le leggi e di adempiere coscienziosamente gli obblighi inerenti al mio mandato.»

Schneider-Ammann Johann prête serment.

Présidente (Bruderer Wyss Pascale): «Die Vereinigte Bundesversammlung nimmt von Ihrem Gelübde und von Ihrem Eid Kenntnis. Ich entbiete Ihnen nochmals meine allerbesten Wünsche für ihre künftige Tätigkeit in unserer Landesregierung und gratuliere Ihnen beiden von Herzen.»

Standing ovation. La présidente remet un bouquet de fleurs à Mme Sommaruga et à M. Schneider-Ammann.

Quelle: www.admin.ch

«La cinquième caractéristique de la Suisse est la solidarité. L'entraide, l'assistance, les assurances sociales et l'aide au développement sont les principaux éléments de la Suisse solidaire. Dans notre pays, les personnes qui se retrouvent dans le besoin sans avoir démerité peuvent compter sur le soutien de la collectivité. La solidarité doit rester une tradition au pays de Pestalozzi et de Dunant.»

Discours de départ du conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz du 22/9/10

L'UE et les réseaux politiques et financiers de Jean Monnet (1^{re} partie)

Comment un banquier de Wallstreet a privé les pays européens de leur souveraineté

L'UE d'aujourd'hui a une double histoire. L'une visible, qui se trouve dans la majeure partie des manuels d'histoire, et l'autre, invisible, dont personne ne devrait apprendre l'existence mais qui a commencé bien longtemps avant celle que nous connaissons tous. Jean Monnet a été la charnière entre ces deux versions de l'histoire.

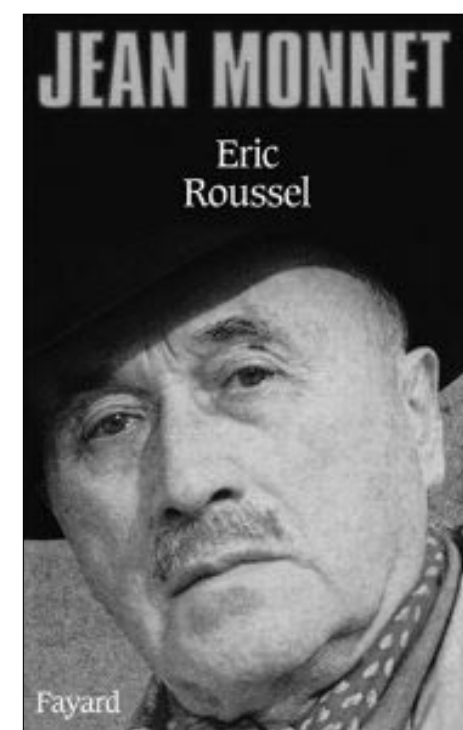
sh/rmh/an. Dans les pays germanophones, c'est grâce à l'ouvrage d'Andreas Bracher, «Europa im amerikanischen Weltsystem. Bruchstücke zu einer ungeschriebenen Geschichte des 20. Jahrhunderts» [L'Europe dans le système mondial américain. Morceaux d'une histoire inédite du XX^e siècle.] (en allemand, 2001, ISBN 3-907564-50-2) qu'on a pu mettre en question la biographie officielle du soi-disant sacro-saint «père fondateur de l'Europe». Andreas Bracher a posé des questions qui font apparaître sous une autre lumière l'histoire de la construction d'un organisme supranational à la suite de la Seconde Guerre mondiale: ce n'est plus le projet d'une

coopération des peuples européens pour assurer la paix, mais le projet d'une hégémonie anglo-américaine avec Jean Monnet comme «inventeur et guide d'institutions pour une coopération supranationale et comme centre d'influences anglo-saxonnes sur le continent.» Car, selon Bracher, l'Europe supranationale de l'après-guerre reposait sur «des initiatives qui souvent étaient financées par de l'argent venant des USA notamment des services secrets de la CIA.» Monnet était «l'outil d'une politique de longue haleine dont un but est apparemment l'état unitaire européen.»

Des travaux de recherches des dernières décennies à l'écart de la pensée unique comme ceux de Carroll Quigley «Katastrophe und Hoffnung. Eine Geschichte der Welt in unserer Zeit» [Tragédie et espérance. Une histoire du monde dans notre temps] en allemand, 2007, ISBN 3-907564-42-1) ou d'Anthony Sutton («Wallstreet und der Aufstieg Hitlers» [Wallstreet et l'ascension d'Hitler], en allemand, 2008, ISBN 978-3-907564-69-1) ont montré comment le bloc anglo-améri-

cain et ses élites financières ont préparé pendant la première moitié du XX^e siècle deux guerres mondiales. Cela correspondait à la réflexion géostratégique des élites dirigeantes anglo-américaines, vieille de plus d'un siècle, d'empêcher coûte que coûte une coopération politique et économique – avec un éventuel noyau formé par l'Allemagne et la Russie – car certains cercles américains et britanniques considéraient une telle coopération comme une menace contre leur position d'hégémonie mondiale.

De toute évidence, ce courant a été maintenu à la suite de la Seconde Guerre mondiale et se retrouve aussi dans les réflexions géostratégiques de Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller à la sécurité du gouvernement américain, que celui-ci a formulé ouvertement en 1997 dans son ouvrage «Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde.», Hachette 2000, ISBN 978-2-012789-44-9.



ISBN 978-22130-3153-8

Suite page 4

«L'UE et les réseaux politiques ...»

suite de la page 3

A la question qui porte sur le but du projet anglo-américain d'après-guerre pour une Europe unie avec Monnet comme promoteur, Andreas Bracher a apporté une première réponse: «Le scénario de ces années-là suggère qu'un groupe d'hommes a fait avancer la guerre froide pour l'utiliser comme arrière-fond à d'autres projets. De l'exagération du danger soviétique est issue cette situation politico-psychologique dans laquelle les Européens se trouvèrent prêts à se rassembler sous le bouclier des USA pour assurer ainsi l'attachement à l'Ouest de l'Allemagne. Dans ses «Mémoires», Monnet lui-même caractérisa la situation de la façon suivante: «Les hommes n'acceptent le changement que sous l'empire de la nécessité.»»

Eu égard à ce rôle de Jean Monnet, il vaut la peine de tenter de répondre à la question: «Qui était Jean Monnet?» La biographie de 1000 pages qu'Eric Roussel a présentée, fournit beaucoup d'informations et nous y obtenons aussi des informations importantes sur les personnes avec lesquelles Jean Monnet coopérait étroitement. («Jean Monnet, 1888-1979», Fayard 1996, ISBN 978-2-213-03153-8).

Jean Monnet et l'UE actuelle

L'UE actuelle est une construction supranationale. Les Etats membres ont abandonné une grande partie de leurs droits de souveraineté. Ce fut Jean Monnet qui fit d'une manière décisive avancer la construction des institutions supranationales. Elles furent implantées par le haut dans le but que les différents Etats et leurs citoyens s'adaptent et se soumettent à ces directives.¹ Pour Monnet des institutions installées par le haut étaient plus importantes que celles réalisées par les citoyens eux-mêmes.

Le *Traité de Lisbonne*, entré en vigueur en novembre 2009, entraîne pour les différents Etats européens une renonciation supplémentaire de souveraineté et de droit au profit d'une domination des institutions de l'UE sans liens avec les peuples. La souveraineté et l'Etat de droit, et avec cela l'autodétermination de la nation constituée comme elle est définie depuis la Révolution française, furent réduites pas à pas, un procédé qui s'étend à toute l'histoire de l'UE.

Durant toute sa vie Monnet exprima que l'existence des Etats-nations était inutile, voire dangereuse pour le maintien de la paix. Par conséquent on devait les supprimer. Les «Etats unis d'Europe» les remplaceraient, et ce serait à eux que les Etats-nations céderaient des droits de souveraineté importants.

Mais Monnet alla encore plus loin. En théorie et en pratique, les représentants élus par le peuple le gênaient. A quelque moment que ce soit, il manœuvrait à côté d'eux et en plus des représentations élues et établies, il créa des «comités» privés, qu'il pourvoyait de personnes de sa confiance qui provenaient de tous les domaines de la vie publique.

Dans le sens de Monnet ces comités servaient à organiser l'Europe et également à intégrer des avis potentiellement contraires. Le *Comité pour les Etats unis de l'Europe*² y jouait un rôle particulier. Outre cela, il y avait des commissions qui avaient pour tâche de transformer les différents Etats de l'intérieur. En 1945/46, des régions entières de France ont été transformées d'après le modèle américain, p.ex. par le projet géant «Bas-Rhône-

Languedoc».³ On y reconnaît la «régionalisation» de l'Europe, mise en pratique par l'UE actuelle et également dirigée contre les Etats-nations, et qui, sans égard pour les structures naturelles, se fait d'après des critères purement économiques. Les recherches de *Pierre Hillard*⁴ montrent, qu'aujourd'hui toute l'Europe est recouverte et pénétrée par des organisations, des regroupements et des associations en vue de faire éclater de l'intérieur les Etats-nations.

Pour permettre ce développement, Monnet se procura à plusieurs reprises de l'argent provenant de l'espace anglo-américain. Cela fut rendu possible grâce à ses relations avec des amis intimes appartenant aux cercles de la haute finance et de la politique – des relations qu'il avait déjà commencé à nouer avant le début de la Seconde Guerre mondiale.

Monnet, les élites financières et la politique d'hégémonie à l'époque des guerres mondiales

Longtemps avant qu'on parle officiellement de l'«Europe unie», Jean Monnet s'affairait déjà sur la scène internationale du commerce. Né en 1888 comme fils d'un négociant en cognac, il quitta l'école à seize ans pour aller à Londres dans une famille de négociants, partenaires de son père, pour y apprendre la vie et le fonctionnement de la City.⁵ Deux ans plus tard, il fut envoyé au Canada où il lia de premiers contacts qui dureront toute sa vie. Il y conclura des contrats importants pour l'entreprise familiale, en particulier avec la *Hudson's Bay Company* qui possédait le privilège de vendre de l'eau-de-vie aux trappeurs lesquels, de leur côté, la revendaient aux Indiens. Parmi les administrateurs de cette compagnie il fit la connaissance d'hommes qui, plus tard, allaient influencer «le destin du monde».⁶

Jean Monnet resta donc aux Etats-Unis jusqu'à l'éclatement de la Première Guerre mondiale. Il continua à y nouer des relations d'affaires qui dureront toute sa vie. De fréquents voyages le menèrent en Angleterre, en Scandinavie, en Russie et en Egypte. En juillet 1914, lorsque la guerre éclata, il rentra en France. Le jeune homme de 26 ans ne fut cependant pas mobilisé. Pour «se rendre utile» il alla voir le Président du Conseil, *René Viviani*, répliqué à Bordeaux à ce moment-là. Ce fut l'avocat de son père qui établit le contact.⁷ Monnet présenta à Viviani l'offre de la *Hudson's Bay Company* d'accorder un prêt de 100 millions de francs-or en faveur de la *Banque de France* pour que la France pût acheter du matériel de guerre aux USA. L'affaire fut conclue. La *Hudson's Bay Company* accorda, outre ses crédits, aussi l'appui de sa flotte commerciale.

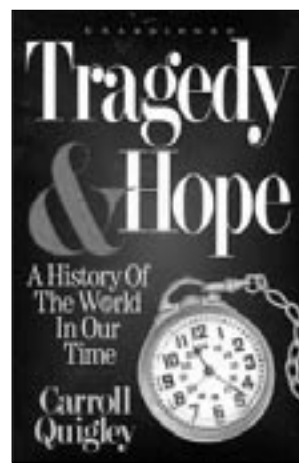
Après avoir mené à terme l'affaire franco-américaine, Monnet se rendit à Londres pour y mettre en route une affaire semblable, cette fois-ci entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. Lors de ces négociations, il fit la connaissance d'hommes politiques et d'affaires influents.⁸

Mais Monnet ne se contenta pas d'affaires purement commerciales. Il lia les affaires à la politique en s'investissant dans la fondation du *Comité interallié pour les transports maritimes*. Après la fondation de ce comité en 1918, deux millions de soldats américains furent amenés en Europe par voie maritime.

Du côté français, Monnet coopéra étroitement avec *Etienne Clémentel* qui dirigeait un véritable «superministère». Clémentel eut l'idée d'un contrôle interallié permanent des matières premières par-delà les temps de guerre. Cette idée sera réalisée plus tard par Monnet sous forme de la *Communauté européenne du Charbon et de l'Acier*.

Fidèle à sa devise que «les hommes n'acceptent le changement que sous l'empire de la nécessité»^{9a} – dans le cas présent l'empire de l'économie de guerre – Monnet effectua un pas décisif vers la réalisation du «projet de sa vie»: les frontières des Etats-nations furent transgressées, la déconstruction des Etats souverains commença. Les banques et les sociétés commerciales pouvaient dès lors poursuivre leurs affaires sans se soucier des barrières nationales – et cela avec le soutien des politiciens.

En raison de ses relations étroites avec des politiciens et hommes d'affaires anglais, avec les milieux d'affaires et financiers américains et des hommes politiques français influents, Monnet fut nommé secrétaire général adjoint



ISBN 978-0945-00110-2

de la *Société des Nations* (SDN), nouvellement fondée. Le réseau de ses relations comprenait tous ceux qui allaient être responsables de la construction du monde d'après guerre.

Monnet utilisa l'institution de la SDN pour «la mise en réseau» de décideurs au niveau international. Il y collabora avec les plus importants fonctionnaires internationaux et élargit son réseau par de nouvelles connaissances dans le monde de la politique. L'élargissement de ce réseau paraît avoir été l'activité principale de Monnet car il ne participa qu'à la moitié des réunions de la SDN et travailla sur beaucoup moins de dossiers que les autres fonctionnaires.⁹

A la SDN, le plus important pour lui fut de sauvegarder les structures construites pendant la guerre entre les Nations parce qu'elles étaient une condition préalable importante au libre-échange international. L'autre conquête importante des expériences de guerre, la coopération entre politique et milieux d'affaires, restait à élargir, en particulier dans les domaines des transports et du crédit.¹⁰

En 1922, Monnet quitta la SDN pour renforcer son action au sein du monde des finances. Il devint vice-président de la puissante banque d'investissement américaine *Blair & Co*, effectua des opérations financières d'une ampleur importante et élargit son cercle de relations aux Etats-Unis auprès de personnages très influents.¹¹ En outre, il fonda aux USA la banque *Monnet, Murnane & Co*.¹² Ainsi il se trouva au centre de la haute finance internationale et participa à la formation de puissants syndicats financiers anglo-américains. Comme vice-président de la banque *Blair & Monnet Inc.* avec siège à Paris, Monnet joua un rôle décisif dans la stabilisation de la monnaie française en 1926. Ayant la confiance du président du *Federal Reserve Board* (FED),¹³ il prit officiellement le rôle d'intermédiaire entre la France et les USA. Quand il fut question du règlement des dettes de guerre françaises et des relations financières bilatérales, il se fit le porte-parole du point de vue américain: la *Banque de France* devait conclure des contrats avec la FED et d'autres banques d'émission. Ainsi l'indépendance, si chère à la France d'antan, fut abandonnée au profit d'un rattachement étroit aux Etats-Unis. En plus, Monnet participa à la fondation de la *Bancamerica Blair* et de la *Banque des règlements internationaux* (BRI) avec siège à Bâle (où il réussit à imposer le candidat de choix américain à la présidence).

Quand, en 1936, la Wehrmacht allemande occupa la Rhénanie en violation du *Traité de Versailles*, Jean Monnet fit aux Etats-Unis la connaissance de l'ancien chancelier de la République de Weimar, *Brüning*, qui lui assura que les chefs de la Wehrmacht allaient suivre *Hitler* aveuglément en cas de guerre si les démocraties occidentales n'intervenaient pas sur-le-champ. Mais Monnet n'entreprit rien contre l'éclatement de la guerre. Au contraire: connaissant bien *William Bullitt*, l'ambassadeur américain à Paris et conseiller intime du président *Roosevelt*, il réussit à persuader le gouvernement américain de construire des avions militaires pour la France. Après avoir surmonté l'obstacle de la loi de neutralité, le marché fut conclu et apporta un coup de relance important à l'économie américaine. •

¹ Dans une lettre adressée à *Dean Acheson* (secrétaire d'Etat au ministère des finances de Roosevelt, secrétaire d'Etat adjoint de 1945-1949, secrétaire d'Etat de 1949-1953) Monnet écrit le 23/11/62: «Dans la mesure où les intérêts sont de plus en plus unifiés, les vues politiques doivent être de plus en plus communes. [...] Je pense que si nous voulons unir les hommes, nous devons unir les intérêts d'abord et pour cela il est nécessaire que les hommes acceptent d'agir selon les mêmes règles, d'être administrés par les mêmes institutions. Je sais que

cela peut sembler un long processus, mais un changement dans l'attitude des hommes est nécessairement un processus lent.» *Dean Acheson Papers*, Box 28, Folder 288. Yale University Library, New Haven/Connecticut, cité d'après E. Roussel, op. cit. p. 766.

² Le comité fut fondé en 1955 par Monnet lui-même et continua à exister sous sa présidence jusqu'en 1975.

³ La région Bas-Rhône-Languedoc fut complètement restructurée d'après le modèle américain. «Il a fallu passer par-dessus toutes les administrations, créer une Haute Autorité» et «il y a eu des frictions avec les services officiels.» E. Roussel, op.cit. p. 494.

⁴ cf. Hillard, Pierre, *La Marche irrésistible du nouvel ordre mondial*, F.-X. de Guibert 2007.

⁵ Place financière de Londres

⁶ La *Hudson's Bay Company* était la plus ancienne société commerciale canadienne. Elle dominait le commerce des fourrures dans de grandes parties de l'Amérique du Nord et agissait dans beaucoup de régions comme agent du gouvernement britannique. Son réseau de postes commerciaux était le noyau de la future administration officielle dans l'ouest du Canada et des USA. Le gouverneur de la Compagnie de 1916 à 1925 était Sir Robert Kindersley dont Monnet avait fait la connaissance lors de son premier séjour au Canada. Kindersley fut de 1914 à 1946 gouverneur de la *Banque d'Angleterre* et, depuis 1905 déjà, partenaire de la banque de commerce *Lazard Brothers & Co.* dont il devint président du comité directeur en 1919.

⁷ «Maître Benon, l'avocat de l'entreprise connaît bien René Viviani [...] les relations maçonniques unissant les deux hommes ont joué un rôle dans l'affaire.» E. Roussel, op.cit. p. 48.

⁸ Par exemple le *Colonel House*, à vrai dire *Edward Mandell House* (1854-1938) éminence grise et le plus important conseiller en affaires étrangères des présidents *Woodrow Wilson* et *Roosevelt*; auteur d'un livre, intitulé «Philip Dru, Administrator», où il évoque un coup d'Etat par un officier qui établit une dictature aux Etats-Unis. *A Lord Milner*, il confie que ce sont là ses convictions profondes. Robert Welch University Press, 1998. cf. Hillard, Pierre, *La décomposition des nations européennes*, Paris 2010, p. XIII.

^{9a} E. Roussel, op.cit. p. 68

⁹ Il participa à 30 des 70 sessions. cf. Fleury, Antoine: Jean Monnet au secrétariat de la SDN p.40. In: Bossuat, Gérard; Wilkens, Andreas, *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la Paix*. Colloque à Paris 29-31/5/97. Publications de la Sorbonne 1999.

¹⁰ Jilek, Lubor: Rôle de Jean Monnet dans les règlements d'Autriche et de Haute-Silésie, p. 47, in: Bossuat, Gérard – Wilkens, Andreas, op.cit.

¹¹ *John Mc Cloy*, avocat à Wallstreet, conseiller de tous les présidents américains de Roosevelt à Kennedy, gouverneur de la banque nationale, haut-commissaire en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale. Responsable de la décision de ne pas bombarder les chemins de fer menant à Auschwitz, responsable du fait que beaucoup de criminels de guerre condamnés furent libérés prématurément et que les *Flick* et *Krupp* récupèrent leurs biens. *John Foster Dulles*, avocat, secrétaire d'Etat du président Eisenhower, représentant principal de la politique de l'endiguement («containment») du communisme (guerre froide). *Walter Lippmann*, journaliste mondialement connu d'origine judéo-allemande, proche collaborateur du Président Wilson et de son éminence grise le Colonel House lors de la rédaction des 14 points du projet de Traité de paix de Versailles.

¹² *Monnet, Murnane & Co* est associée à la *Chase Manhattan Bank*, New York.

¹³ *Federal Reserve Board*, aussi nommé *Board of Governors*, le comité directeur du *Federal Reserve System*. Ses 7 membres sont élus tous les 14 ans par le président des Etats-Unis et nommés par le Sénat. Leur tâche est l'émission des billets de banque et la surveillance complète de la politique bancaire.

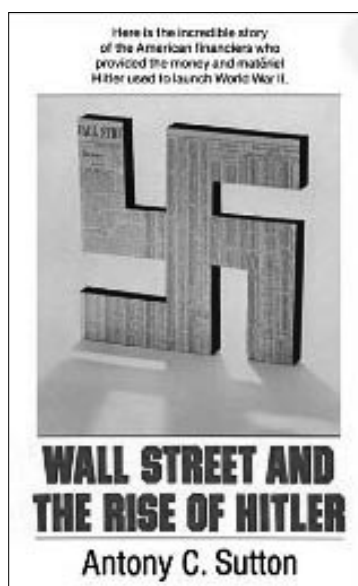
Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51
E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6
IBAN: CH640900000877484856
BIC: POFICHBEXXX
Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €
ISSN 1662 – 4599

© 2010 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».



ISBN 978-0945-00153-9

L'avenir du désarmement nucléaire

Une perspective suisse

Discours de la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, cheffe du Département fédéral des Affaires étrangères, prononcé à Bâle le 27 août 2010, lors du 19^e Congrès mondial des Médecins internationaux pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW).



Monsieur le Président du IPPNW Suisse,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat
du canton de Bâle-Ville,
Monsieur le Recteur de l'Université de Bâle,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous me faites un grand honneur en m'invitant et c'est avec plaisir que je m'adresse à vous.

Je remercie les Médecins internationaux pour la prévention de la guerre nucléaire (International Physicians for the Prevention of Nuclear War, IPPNW) et en particulier l'équipe des organisateurs du Professeur Nidecker de nous avoir réunis ici et de nous offrir la possibilité de parler d'un des problèmes les plus urgents de notre époque.

Je remercie le Président du Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville, Guy Morin, et la ville de Bâle de sa généreuse hospitalité et de la mise à disposition de ses excellentes infrastructures. Bâle est connue pour sa créativité, sa morale du travail, sa joie de vivre et son penchant pour la culture. Ce sont là des qualités extrêmement importantes qui, je l'espère, exerceront une influence positive sur le travail de cette conférence.

Le sujet de notre congrès – le désarmement nucléaire – revêt une importance décisive pour nous tous. Pour entrer dans le vif du sujet, j'aimerais d'abord mentionner les tendances les plus récentes du désarmement nucléaire. Puis j'en viendrai à examiner les défis qui nous attendent et les réponses politiques que des Etats non nucléaires tels que la Suisse et des organisations de la société civile, telles que le IPPNW, pourraient et devraient y apporter.

Le désarmement nucléaire ne reflète pas une image homogène. Ces derniers temps il y eut des développements positifs, mais nous sommes loin d'une situation satisfaisante. De sérieux défis nous attendent encore et toujours.

D'un côté, le désarmement nucléaire a connu un renouveau. Le nouvel accord START sur la réduction des armes nucléaires stratégiques qui a été signé en avril dernier constitue certainement un développement positif. La Russie et les USA ont retrouvé le chemin de la table des négociations. Ils ont pris la di-

rection que le monde attend des deux puissances nucléaires les plus importantes. Nous saluons la signature de ce nouvel accord et exhortons vivement les deux Etats à le ratifier aussi vite que possible.

J'estime de même que l'actuelle conférence de surveillance de l'Accord de non-prolifération des armes nucléaires est un succès. Tous les Etats représentés à la conférence ont confirmé les trois engagements de base de l'Accord de non-prolifération des armes nucléaires. Les puissances nucléaires se sont à nouveau engagées à éliminer leurs armes nucléaires, les puissances non nucléaires à ne pas acquérir de pareilles armes, et tous les Etats ont confirmé le droit d'utiliser l'énergie nucléaire de manière pacifique. La conférence a par ailleurs fixé un catalogue de mesures qui constitue un pas en avant – même si le niveau de la plupart des mesures est assez modeste.

L'intérêt renaissant de la société civile pour le désarmement nucléaire est également une évolution positive. Votre organisation fut durant des années une avocate constante du désarmement nucléaire. Divers autres acteurs vous ont rejoint ces dernières années, dont d'anciens hommes d'Etat. Je suis persuadée que l'action permanente de la population civile est un des moteurs les plus importants du désarmement nucléaire.

Sans mettre en cause ces développements positifs, nous devons affronter le fait que les menaces et les défis sérieux demeurent:

- L'existence de milliers d'armes atomiques continue de représenter une menace existentielle pour le monde. Si elles venaient à être utilisées, elles détruiraient toute vie sur notre planète.
- Un grand nombre de ces armes peuvent être tirées en l'espace de quelques minutes. Leurs degrés d'alarme datent de la guerre froide. C'est une idée effrayante qu'un président pourrait être amené à décider – en quelques minutes – sur la simple foi d'avis de pré-alerte, de déclencher l'apocalypse.
- Quelques puissances atomiques continuent de développer leur arsenal en nombre et toutes se réarment en termes de qualité.
- Une guerre nucléaire régionale est un scénario plus probable qu'une guerre généralisée. Mais une guerre nucléaire régionale aurait également des conséquences catastrophiques: pour le climat mondial, pour la production alimentaire, pour l'économie et pour les migrations.
- Il y a eu des cas sérieux de prolifération de technologies et de matériaux nucléaires. L'attraction fatale pour les armes atomiques semble intacte.
- Et finalement, on suppose que des terroristes cherchent à acquérir des armes atomiques ou construisent des armes radiologiques. Il n'y a guère de doute que les terroristes les utiliseraient s'ils en possédaient.

Ces menaces sont très sérieuses. Cependant, à la longue, le défi le plus sérieux réside dans les doctrines de sécurité des puissances nucléaires. Permettez-moi d'expliquer ce point. On peut faire face aux menaces que je viens de mentionner. Il y a une solution; elle a pour nom l'élimination nucléaire totale. Si les armes atomiques sont éliminées, le danger d'une utilisation accidentelle ou volontaire, ou la prolifération et l'utilisation par des terroristes, auront totalement disparu.

Alors pourquoi ne nous engageons-nous pas sur le chemin de l'abolition nucléaire? La raison réside dans les doctrines de sécurité des Etats possédant des armes nucléaires. Bien qu'il y ait eu récemment quelques adaptations de ces doctrines, il n'y a eu aucun changement fondamental du rôle attribué aux armes atomiques. Deux décades après la fin de la guerre froide, la dissuasion nucléaire occupe toujours le centre de ces doctrines.

C'est là le cœur du problème.

Certains Etats misent toujours sur l'arme atomique et l'estiment utile à leur sécurité. Dans leur doctrine, ils les présentent comme l'ultime garantie de sécurité. Cependant, la contradiction fondamentale de cette attitude



Sphère armillaire dans le jardin du Palais des Nations de Genève.
«Nous pouvons offrir des lieux de réunion pour des discussions et des négociations de désarmement. La Suisse, en tant qu'Etat neutre et abritant les discussions sur le désarmement à Genève, joue un rôle spécifique à cet égard.» (photo thk)

est la suivante: si ces armes sont tellement utiles pour certains Etats, pourquoi ne le sont-elles pas pour d'autres? Comment peut-on attendre des autres Etats qu'ils n'ambitionnent pas à se doter d'armes nucléaires?

Le traité de non-prolifération interdit aux Etats qui n'ont pas d'armes nucléaires d'en acquérir. Mais pouvons-nous attendre de ce traité qu'il dure toujours et pour tous les Etats si une de ses obligations – le désarmement nucléaire complet – n'est manifestement pas respectée?

En tant que médecins, vous me permettez de faire un parallèle avec la politique sanitaire. Si vous continuez à fumer, que vous sembliez en jouir et ne donner aucun signe de vouloir cesser, comment pouvez-vous attendre des autres qu'ils ne commencent pas à fumer?

La crédibilité est au cœur de l'éducation sanitaire autant que du désarmement. Ce n'est que si vous vous engagez de façon crédible dans l'abstinence de la fumée que vous parviendrez à amener d'autres à ne pas commencer à fumer. Ce n'est qu'en désarmant que vous serez assez crédibles pour demander à d'autres de renoncer à l'option nucléaire.

Ce dont nous avons besoin de la part des Etats nucléaires, ce sont des engagements crédibles pour un désarmement complet. Des visions à long terme d'un monde dénucléarisé ne sont pas suffisantes. Les promesses politiques ne suffisent pas non plus. Le Traité de non-prolifération (TNP) contient une pro-

messe de ce genre. En quarante ans, elle n'a pas été honorée.

Les Etats non nucléaires et la société civile ont appris à se méfier des promesses. Ce qu'ils veulent voir, ce sont des progrès réels. Et ce genre de progrès n'est crédible que si les Etats s'engagent par des engagements légalement contraignants. Il est temps de «changer de vitesse». Nous devons proscrire les armes nucléaires et nous devons les proscrire pour tous les Etats – pas seulement pour quelques-uns. C'est le seul moyen durable pour supprimer la menace nucléaire.

Considérons maintenant le rôle que des Etats non nucléaires tels que la Suisse et les organisations de la société civile peuvent jouer dans l'arène du désarmement. Nous sommes tous parties prenantes à la survie de notre planète. Nous avons le droit – et l'obligation – de nous engager. Nous ne pouvons pas laisser le désarmement nucléaire aux mains des Etats nucléaires. Nous ne pouvons pas confier la politique sanitaire aux fumeurs.

- Que pouvons-nous faire concrètement?
- Nous devons faire en sorte que le désarmement reste à l'ordre du jour dans le débat public. Nous devons faire comprendre encore et encore que les doctrines de sécurité basées sur la dissuasion nucléaire ne sont pas défendables à la longue. Elles sont une invitation à la prolifération et au réarmement nucléaires.
 - Nous devons engager activement la discussion avec les puissances nucléaires. Nous devons leur faire connaître nos préoccupations et nos attentes.
 - Nous devons également soutenir les politiciens visionnaires des Etats nucléaires. La volonté politique de désarmement peut évoluer. Nous devons proposer des instruments légaux pour aider les Etats nucléaires à traduire leur volonté politique en résultats tangibles et durables.
 - Nous pouvons offrir des lieux de réunion pour des discussions et des négociations de désarmement. La Suisse, en tant qu'Etat neutre et abritant les discussions sur le désarmement à Genève, joue un rôle spécifique à cet égard.
 - Nous pouvons proposer des mesures intermédiaires sur la voie du désarmement complet, telles que des propositions qui mènent à la réduction du niveau d'alerte d'armes atomiques. La Suisse, avec d'autres pays, a été active dans ce domaine. Elle a parrainé une résolution des Nations Unies et fourni une étude sur ce problème, en coopération avec des experts russes et américains.
 - Nous devons travailler à la réforme des institutions responsables des négociations

IPPNW

«La tâche première du IPPNW est le désarmement nucléaire mondial, dans le but final de prévenir un conflit atomique et d'empêcher, ou pour le moins de limiter les conséquences du réarmement nucléaire, c'est-à-dire la pollution du sol par les déchets nucléaires.

La section suisse comprend cette tâche dans sa globalité et elle estime que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et la confection de bombes atomiques sont des sœurs siamoises. L'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire est un mécanisme de prolifération pour la construction de la bombe, elle sert au maintien du savoir-faire pour la technologie de la bombe atomique. C'est en tout cas ainsi que Robert J. Oppenheimer l'a déjà vue en son temps et présentée dans un hearing.

C'est la raison pour laquelle l'organisation suisse du IPPNW soutient activement les formations politiques qui exigent et veulent mettre en œuvre la sortie du nucléaire.»

Source: www.ippnw.ch/content/organisation.htm

Armes de première frappe et plans de crise

«Une première frappe nucléaire préventive par surprise d'un Etat contre un autre, quelle que soit sa raison, serait un crime contre la paix et est par conséquent absolument interdite. Par conséquent, toutes les armes stratégiques nucléaires de première frappe, ainsi que les systèmes de commandement, de contrôle et de communication correspondants, ainsi que les plans de crise de première frappe sont interdits, illégaux et criminels. Afin de renforcer cette interdiction, nous en appelons aux Etats nucléaires de conclure un accord qui (1) interdit le stationnement d'armes atomiques de première frappe, (2) exige la destruction de celles déjà existantes et (3) ordonne l'abrogation de tous les scénarii de première frappe dans les plans de guerre des gouvernements.»

Francis A. Boyle. *Das Verbrechen der atomaren Abschreckung*, page 115

Motiver les élèves pour la lecture

gp. Quelques semaines avant les vacances d'été, j'ai visité avec ma classe de 10e le «Berliner Büchertisch» [Table des livres berlinoise].

Tous se sont réjouis de ne pas avoir à rester à l'école où il faisait chaud. Je leur avais dit que nous allions écouter la lecture d'un écrivain. Beaucoup s'attendaient – comme ils me l'ont avoué après coup – à une manifestation ennuyeuse. Après avoir acheté un bouquet de fleurs, nous sommes tous arrivés à l'heure, dans la deuxième arrière-cour de la maison située au Mehringdamm. Quelle surprise: comme il faisait très chaud, la lecture n'allait pas avoir lieu à l'intérieur mais dans l'arrière-cour où des chaises avaient été placées en demi-cercle, à côté d'une table avec du thé froid et des biscuits et devant les chaises une table pour l'écrivain. Nous avons tout de suite ressenti la manière chaleureuse dont tout avait été préparé pour nous.

Monsieur *Stephan Sarek*, l'écrivain était déjà présent et les élèves lui ont remis les fleurs et l'ont remercié.

Tous ont pris place. Monsieur Sarek avait posé devant lui son livre qui venait de paraître, intitulé «Was versteht Horst denn schon von Lyrik?» [Horst, que comprend-il vraiment de la poésie lyrique?] et il regardait de manière bienveillante dans la ronde.

Madame *Lichtwer* nous a souhaité la bienvenue. En 2004, elle avait fondé l'institution «Berliner Büchertisch» où travaillent actuellement 30 personnes en partie bénévolement pour ce projet d'entraide. Elle a ainsi réussi à créer des emplois pour des personnes au chômage. Son but était que les gens vivent et travaillent ensemble. Cette insti-

tution collectionne des livres et les revend, elle vit donc de dons. Une partie des livres est offerte aux écoles, aux églises et aux orphelinats, car Madame *Lichtwer* veut aussi contribuer à ce que les enfants et les adolescents soient initiés à la lecture. En coopération avec les enseignants, elle invite les écrivains pour des lectures devant des classes d'école.

Nous avons eu la chance de faire la connaissance de Monsieur *Stephan Sarek*.

L'histoire, qu'il a lue s'intitulait «Stille Wasser» [Eaux tranquilles].

Tous écoutaient attentivement et sans broncher.

L'histoire traitait d'un homme qui n'était pas satisfait de sa vie, qui pensait qu'il était complètement insignifiant et aspirait à devenir célèbre et à se retrouver sous les feux de la rampe. C'est pourquoi, il a décidé de répondre à une annonce d'une agence de figuration.

Dans cette satire, *Stephan Sarek* démasque avec humour l'ambition d'un individu à réussir un «coming-out» grandiose et met ainsi en évidence la manière inhumaine dont les agences de figuration traitent les gens.

Ce sujet est très actuel. Aujourd'hui, il y a plus de jeunes qui se présentent à des offres de casting qu'à des offres de places d'apprentissage. En leur promettant une réussite rapide et beaucoup d'argent, on appâte les adolescents et comme dans l'histoire récitée, on en abuse.

Monsieur *Sarek* sait capter l'attention de ses auditeurs. Les élèves suivaient avec fascination la lecture et ont applaudi avec enthousiasme lorsqu'il avait terminé. Dans la

discussion qui s'ensuivit, ils étaient d'abord un peu réservés. Lorsqu'ils sont devenus eux-mêmes actifs, de vives discussions sont nées. L'ambiance devenait vivante et allègre, car ils devaient répondre à un jeu de questions sur l'histoire. Celui qui répondait le mieux à ces questions, recevrait le premier prix, c'était le livre dont Monsieur *Sarek* avait lu un extrait.

Tous les élèves étaient concentrés et travaillaient ardemment. L'histoire les intéressait. Ils échangeaient vivement leurs idées. J'ai entendu dire un élève: «Il (le personnage principal de l'histoire) aurait dû d'abord parler avec les gens. Il aurait dû s'engager dans une initiative, il aurait alors vu son importance. Il lui manquait des amis.» Une autre élève a ajouté: «Il est clair qu'on doit faire des efforts et apprendre, si l'on veut parvenir à quelque chose.»

Monsieur *Sarek* a lu ensuite toutes les réponses et les a valorisées. Il a dit qu'il donnerait un prix à chaque élève. Maintenant, un autre élève a souhaité écouter une autre histoire. Celle-ci traitait des incertitudes d'un écrivain. Alors, un élève après l'autre a posé des questions: «De quelle manière vous laissez-vous inspirer pour vos sujets? Quand écrivez-vous et comment écrivez-vous? Avez-vous vécu tout ce que vous décrivez?»

Tous ont réalisé que Monsieur *Sarek* connaissait ce sur quoi il écrivait et que les êtres humains l'intéressaient. Après une formation commerciale, il est devenu pompier, il a travaillé comme paysagiste, secouriste, radionavigant et figurant. Il a dit qu'il connaissait bien les gens des agences de figuration. Aujourd'hui, il écrit des livres.

Finalement, Monsieur *Sarek* a écrit une dédicace dans l'exemplaire du livre pour le lauréat. Une formule qui lui plaisait ne lui est pas venue tout de suite à l'esprit. Ainsi, plusieurs élèves ont fait des propositions, ont réfléchi sérieusement aux mots qui pourraient illustrer le souvenir de cette lecture. Ils se sont également rendu compte qu'un écrivain lutte pour chercher les mots appropriés.

Avant que tout le monde se disperse, chacun avait le droit de choisir un livre de la collection de la «Table des livres». Les élèves n'arrivaient pas à y croire, tous ont pu emporter un livre. Plein de joie, ils se sont dirigés vers les rayons. Certains ont tout de suite trouvé un livre, qui les avait toujours intéressés. D'autres ne pouvaient pas se décider et me demandaient de leur raconter le contenu de l'un ou l'autre roman. Cela a duré un certain temps, mais à la fin, chacun avait trouvé son livre préféré.

Lors de la prochaine leçon d'allemand, tous sont tombés d'accord: C'était une expérience qu'on n'oublierait pas si vite. Un élève a déclaré: «Je ne savais pas qu'il existait quelque chose d'aussi formidable à Berlin. Je vais certainement y retourner.» Un garçon, qui ne se laisse pas si facilement enthousiasmer pour quelque chose, m'a demandé encore une fois le titre exact du livre dont Monsieur *Sarek* avait lu un extrait. Cela lui a tellement plu qu'il voulait l'acheter. Quelqu'un d'autre a ajouté: «Monsieur *Sarek* ne nous a pas snobés. Il est un homme comme nous.»

Le lendemain, j'ai reçu un courriel de monsieur *Sarek*, dans lequel il écrivait que la lecture et la discussion avec cette classe vivante lui avait procuré un grand plaisir. •

«L'avenir du désarmement nucléaire»

suite de la page 5

des traités de désarmement, telles que la *Conférence sur le désarmement*, qui est bloquée depuis beaucoup trop longtemps. Nous devons œuvrer à sa reprise.

«De nos jours, l'article 2(4) de la *Charte des Nations Unies* du 26 juin 1945 interdit autant l'utilisation d'armes que la menace armée, sauf en cas de défense légitime qui est prévue par l'article 51. Mais bien que l'exigence de la défense légitime soit une condition de la légalité de l'utilisation d'armes et de la menace d'emploi de la force, ce n'est certainement pas suffisant. Car la menace ou l'utilisation de la force armée doit également tenir compte, pour être légitime, du droit coutumier des peuples et des dispositions écrites du droit international public lors de conflits armés.

Par conséquent, la menace permanente de recours à l'arme atomique (c'est-à-dire le terrorisme de la dissuasion), représente une activité criminelle internationale: la planification, la préparation, l'accord et l'incitation à commettre des crimes contre la paix, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre ainsi que des violations graves entre autres des quatre *Conventions de Genève* de 1949, de son *Protocole additionnel* de 1977, de la *Convention de La Haye* de 1907, du *Protocole de Genève sur l'emploi des gaz* de 1925 et de la *Convention sur la prévention et les sanctions du génocide* du 9/12/48. Ce sont là les soi-disants crimes fondamentaux qui représentent, selon les *Principes de Nuremberg*, une espèce propre de crimes selon le droit international public.

La conclusion qui s'impose d'elle-même de façon inéluctable est la suivante: selon les principes du droit international public universellement admis sont criminels la détention, la planification, les tests, le développement, la fabrication, la mise en place et la menace d'utilisation d'armes atomiques, ainsi que tous les équipements correspondants».

Francis A. Boyle. *Das Verbrechen der atomaren Abschreckung*, page 103

• Nous devons tendre la main aux milieux décisionnaires parmi les électeurs des Etats nucléaires, par exemple les militaires. Bien des chefs militaires sont conscients que les armes atomiques ne sauraient être utilisées en pratique. Elles sont inutilisables entre grandes puissances, qui disposent de capacités de seconde frappe. Et elles sont inutilisables pour combattre le terrorisme. Les leaders militaires commencent à considérer les armes nucléaires plutôt comme une charge financière très lourde que comme un avantage.

• Et, ce qui est le plus important: nous devons insister sur le caractère inhumain inhérent aux armes nucléaires et sur les conséquences humanitaires catastrophiques de leur utilisation. Cela contribuera à préparer le fondement de leur bannissement et finalement de leur élimination. La Suisse, Etat dépositaire des *Conventions de Genève*, se sent une responsabilité particulière à cet égard. Votre organisation partage les mêmes convictions. Nous devons amener la perspective humanitaire au cœur du débat sur le désarmement nucléaire. Nous devons délégitimer les armes atomiques.

A la *Conférence du suivi du Traité de non-prolifération* au mois de mai, j'ai dénoncé les armes nucléaires comme étant immorales et illégales: elles sont fondamentalement immorales parce qu'elles causent des destruc-

tions massives et indiscriminées en termes de vies humaines, de ressources matérielles et de conséquences pour l'environnement – et tout ceci dans un espace de temps incontrôlable par l'homme. Les armes nucléaires ne sont pas juste des armes de destruction massive, elles sont des armes d'extermination.

Au regard du droit international humanitaire, les armes nucléaires sont illégales par leur nature même. Elles sont indiscriminées dans leurs effets; leur utilisation viole sans exception tous les principes fondamentaux et toutes les règles du droit international humanitaire. Je ne vois aucun scénario réaliste dans lequel ces armes pourraient être utilisées sans violer le droit international humanitaire.

Pour faire avancer le débat, la Suisse a présenté une étude au sujet de la délégitimation des armes nucléaires. De même, mon pays a travaillé avec succès pour faire inclure une référence au *Droit international humanitaire* dans le document à paraître de la *Conférence du suivi du Traité de non-prolifération*.

Le monde continue de vivre sous l'épée de Damoclès des armes nucléaires. Ces armes pourraient, en l'espace de minutes, détruire tout ce à quoi nous attachons de l'importance: nos vies, notre environnement, notre culture et l'avenir de nos enfants et petits-enfants. Tant que ces armes existeront, le danger d'une utilisation volontaire ou accidentelle, ou le vol par des terroristes, demeurera.

C'est donc une question de raison et de responsabilité d'agir en faveur de la mise à ban et de l'élimination des armes nucléaires. Mon pays s'engage activement dans ce but.

Votre organisation fait de même. En tant que médecins, vous remplissez une tâche spéciale en préservant la vie humaine. Je vous encourage à poursuivre votre vocation non seulement dans votre travail quotidien dans vos cabinets et vos hôpitaux, mais également au niveau politique. Les gouvernements ont besoin de la contribution constante et constructive de la société civile.

Je vous accorde que la vision d'un monde sans armes nucléaires ne puisse se réaliser à court terme. Mais ce n'est pas pour autant une illusion. Les armes atomiques ont été créées par l'homme. Elles peuvent être éliminées par l'homme. Oui, ce sera difficile. On ne peut pas nier l'invention des armes nucléaires. Nous aurons besoin d'un système de contrôles et de vérifications sans précédent. Mais ceci n'est pas impossible. Il n'y a pas de loi naturelle disant que l'humanité ne peut pas se débarrasser des armes nucléaires.

Les Etats, la société civile, nous tous avons un rôle à jouer pour réaliser la vision d'un monde libéré des armes nucléaires. Mettons-nous au travail!

Je vous remercie de votre attention. •
(Traduction *Horizons et débats*)

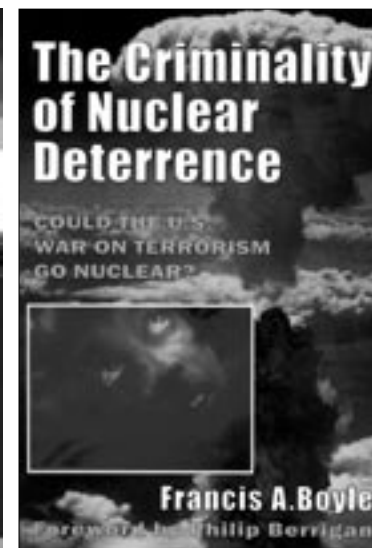
Condamnation des armes atomiques tactiques et de la guerre atomique

«A l'alinéa 91 de l'avis de droit, la *Cour internationale de justice* traite – tout en refusant l'approbation – du problème de la légitimité [...] de l'utilisation d'une arme nucléaire à force explosive mineure contre des navires de guerre en pleine mer ou contre des troupes dans des régions faiblement peuplées [...] qui a été approuvée par le Royaume-Uni et les Etats-Unis au cours de la procédure judiciaire. Et à l'alinéa 94 de son avis de droit, la *Cour internationale de justice* va jusqu'à refuser son approbation à [...] la légitimité de l'utilisation d'armes nucléaires à certaines conditions [...] y compris l'utilisation «propre» de petites armes atomiques tactiques à faible force explosive». On peut conclure de l'analyse de la *Cour internationale* que des utilisations «limitées» d'armes atomiques tactiques devraient suffire aux conditions requises par le *Droit international humanitaire* et le droit international de la neutralité, pour autant que cela soit seulement possible. Même là, la légitimité ou l'illégitimité de l'utilisation de petites armes atomiques tactiques à faible force explosive dépendrait [...] du risque qu'une pareille utilisation limitée ne mène à une escalade vers l'engagement sans limite d'armes atomiques à force explosive élevée.» (Avis de droit, alinéa 94). Une fois de plus: il est difficile de se représenter de pareilles circonstances, quelles qu'elles soient.»

Francis A. Boyle. *Das Verbrechen der atomaren Abschreckung*, p. 246



ISBN 978-909234-07-3
Verlag Zeit-Fragen



ISBN 978-909234-07-3
Clarity Press, Inc.

«Satire II»

Evolution de l'école: davantage d'argent pour moins d'enseignement

rl. Comme l'école est un marché indéfiniment financé par l'argent des impôts, il suscite toutes sortes de convoitises. Reste à élucider plus précisément qui travaille en coulisses pour qui.

Nous sommes un soir dans une «commune scolaire» de taille moyenne quelque part en Suisse alémanique. Quatre semaines avant l'assemblée communale, le nouveau président de la commission de gestion demande un entretien avec un directeur d'école dynamique.

«Tu refuses d'approuver les comptes annuels?»

«Oui. Vous avez dépassé considérablement le budget. En outre, vous n'avez pas mentionné certains postes.»

«Nous n'avons pas pu respecter les limites du budget. Toutes les écoles du canton connaissent cette explosion des coûts.»

«Mais je ne vois pas pourquoi notre commune devrait payer deux «journées découverte» pour tout le corps enseignant, y compris le personnel administratif.»

Tu veux dire nos journées de formation au travail en équipe? Toutes les écoles font ça aujourd'hui. C'est même recommandé par le Canton.»

«Un voyage de formation d'une journée entière pour 54 personnes organisé par Event S.A. et terminé pas un repas! Et six mois plus tard, vous participez à une autre journée de formation au grimpe à la corde raide avec des thérapeutes de groupe. Il est évident que cela coûte de l'argent. Nos enseignants sont-ils mauvais au point d'avoir besoin de ça?»

«Ecoute. Nous faisons du *team development*; cela fait partie du *développement scolaire*. Ça se pratique depuis des années dans toutes les écoles. On se moquerait de nous si nous nous montrions pingres.»

«Mais qu'est-ce que c'est que ces 60 heures de supervision qui figurent dans les comptes? Le *team development* [développement de l'esprit d'équipe] n'a-t-il rien apporté? Vous êtes-vous tellement bagarrés qu'il a fallu autant d'heures de supervision? A 200 francs l'heure, ça fait ...»

«Tu ne veux pas me comprendre. Ce sont des dépenses approuvées par le Canton. Les écoles modernes en ont besoin. Je recommande chaudement la supervision à chacun. Les superviseurs sont recommandés par le Canton.»

«Mais le Canton ne les paie pas!»

«Euh ... non ...»

«C'est nous qui casquons. Et en plus, il y a trois fois une journée entière consacrée à la formation continue interne des enseignants organisée par une animatrice externe, Mme Geppeli, de la société Weber Coaching scolaire S.A. à 1500 francs la journée. Nos enseignants ont-ils si mal été formés?»

«C'était inscrit au budget ... et ça fait partie des écoles modernes. Ça aussi, c'est du développement scolaire. Toutes les écoles le pratiquent. C'est recommandé par le Canton.»

«Les élèves n'avaient-ils pas classe pendant votre formation?»

«Non, mais la formation continue interne des enseignants est bonne pour notre culture scolaire.»

«Et qui s'occupe des élèves? L'année dernière, nous avons financé à raison de 15000 francs une cantine pour permettre la journée continue et vous, vous renvoyez les élèves à la maison?»

«Ce n'est pas comme ça qu'il faut voir les choses. Le Canton exige de nous le développement scolaire et la journée continue. C'était budgétisé.»

«Le poste «dépenses extraordinaires» de 5000 francs n'est pas spécifié. Point 2.6157: Intervention. Qu'est-ce que c'est?»

«Nous avons eu des bagarres d'élèves ici, tu sais bien, et nous avons dû faire venir une aide professionnelle extérieure. Nous avons mis en place le module de prévention Go soft. Il est recommandé par le Canton.»



La tâche principale de l'enseignant consiste à enseigner. (photo caro)

«J'ai entendu dire que la direction de l'école n'avait pas fait intervenir la police mais qu'un enseignant avait passé un tel savon à quatre garçons «il avait parlé à leurs pères et à leur entraîneur de football que le calme était revenu. C'était six mois avant Go soft.»

«Ecoute, ce module de prévention fait avancer considérablement notre culture scolaire. L'incident en question a été le facteur déclenchant ...»

«Module de prévention de la violence, 2 journées de *team development*, 3 journées de *développement scolaire*, 60 heures de supervision et tu dis que c'est recommandé par le Canton? Je n'ai pas souvenir d'avoir voté là-dessus.»

«Si, la nouvelle loi scolaire. Il s'agit d'un tout nouveau concept, l'école considérée comme une *organisation apprenante*. Tu ne peux pas raisonner en francs et en centimes. Nous explorons de nouvelles voies. L'école évolue avec toutes ses ressources.»

Le directeur avait les yeux qui brillaient. Mais alors qu'il voulait poursuivre son plaidoyer, le président de la commission de gestion l'interrompt.

«A propos de ressources, le poste «conseillers scolaires» relève-t-il également de la société Weber Coaching scolaire S.A? Est-ce la même chose que l'évaluation externe, et ou figure ce poste?»

«L'évaluation externe ne coûte rien à la commune. Celle-ci ne paie que l'évaluation complémentaire, Point 2.1611: 2500 francs. Le Canton évalue notre école tous les trois ans et nous nous y préparons avec l'aide de conseillers en évaluation externes. Nous en avons également besoin pour le développement organisationnel. La rémunération de ces conseillers fait l'objet d'un poste séparé, le point 2.6101: 25000 francs. Mais comprends-moi bien, c'est ce que fixe le Canton, c'est la pratique courante.»

Et ... autre chose. En ce qui concerne le personnel, je constate que maintenant, nous avons en plus deux *éducatrices spécialisées* et une *assistante sociale*, alors que les effectifs élèves diminuent. Avons-nous payé trop d'argent au canton?»

«Je t'explique: Nous avons fait l'économie d'un poste d'enseignant, celui de la classe à effectif réduit destinée aux élèves

en difficulté. Maintenant nous pratiquons l'*intégration*, et nous avons besoin d'éducatrices spécialisées pour accompagner ces élèves. Et le travail social était nécessaire ... mais il entre dans le budget des Affaires sociales.»

«Et les élèves s'en tirent mieux maintenant?»

«Mais oui; maintenant, ils sont *intégrés*.»

«Qu'est-ce que tu me racontes là? Ils sont simplement *dispensés d'atteindre les objectifs d'enseignement*. Dans leur bulletin, il est écrit qu'ils ont participé à la classe mais qu'ils n'ont pas atteint les objectifs. Comment voulez-vous qu'ils trouvent un emploi avec un tel bulletin? Mais revenons à nos comptes. Je t'ai dressé une liste des postes contestés: il s'agit des deux voyages de formation au travail en équipe, dont nous avons parlé, des 60 heures de supervision, des 3 journées de développement organisées par une animatrice externe, du module de prévention de la violence, d'un nouveau bureau pour les deux éducatrices spécialisées et d'un ordinateur portable pour l'assistante sociale. A cela s'ajoutent l'achat de 3 nouveaux PC pour l'administration, l'engagement d'une secrétaire pour 14 heures par semaine nécessitées par les nouvelles tâches bureaucratiques, les constructions destinées aux nouveaux *environnements d'apprentissage*: 150000 francs, mais nous en avons déjà parlé lors de notre dernière assemblée. Et puis, je voulais te demander: Pourquoi les dépenses de matériel pédagogique ont-elles tant augmenté?»

«Là, je t'arrête. Nous avons décidé l'engagement de la secrétaire et l'achat des trois ordinateurs à notre dernière assemblée, cela figure au procès-verbal. Et, à propos du matériel pédagogique, eh bien, nous pratiquons maintenant l'*individualisation*. Ça veut dire que chaque élève apprend à son rythme, selon son *type d'apprentissage*. Il faut donc naturellement de nouveaux manuels et de nouveaux *didacticiels*. Et, évidemment, nous n'achetons que ce que la maison Nertelsmann nous offre de meilleur. Tu ne peux donc rien contester.»

«J'ai compris que tu voulais me dire ceci: A la suite de l'évolution de l'école voulue par le Canton, nous avons davantage de dépenses et cela malgré la baisse des effectifs et les

élèves «dispensés d'atteindre les objectifs». Maintenant, je te pose la question: Comment se fait-il que nous recevions toujours davantage de plaintes des entreprises formant des apprentis qui déplorent que beaucoup de nos élèves ne sachent ni écrire correctement ni appliquer une règle de trois?»

«Qui prétend ça? Nos élèves savent travailler individuellement en fonction de leurs besoins. Et nous les *coachons* individuellement. Nous sommes en train, avec d'autres cantons, de *transformer le secondaire*. Et pour les petits, nous allons, avec notre *cycle élémentaire light*, permettre une entrée à l'école sans problèmes.»

«Excuse-moi, cela ne me regarde pas, mais une jeune institutrice aux cheveux rouges coupés courts vient de me dire qu'à force de formation continue et d'évaluations, elle n'avait plus le temps de préparer sérieusement son enseignement et que si quelqu'un proteste, tu le menaces dare-dare de l'évaluer. Elle m'a prié de te le dire.»

«Ça alors, elle ne manque pas d'air. C'est n'importe quoi! Elle doit être dépassée par les événements. Elle fait certainement un *burn out*. Je vais l'envoyer en supervision.»

«Je me demande si nous ne devrions pas réfléchir en profondeur à tout cela. On dépense l'argent péniblement gagné par les contribuables pour des choses inutiles alors que les enseignants n'ont plus le temps de préparer leurs cours. Je me demande qui est à l'origine de ce qu'on impose à nos enfants. La commune règle des factures pour des propositions d'un quelconque *Bureau de développement scolaire* téléguidé rattaché au Département de l'instruction publique qui reprend des idées de la *Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique*, de l'OCDE ou de *Nertelsmann*, en dehors de tout contrôle démocratique.»

«Excuse-moi, je voudrais ajouter, à propos des coûts. Nous avons communiqué sur notre nouveau *concept scolaire* «apprendre-vivre-s'amuser», nous avons imprimé une brochure en couleurs sur papier glacé ... tiens, regarde ... mais les 10000 francs budgétés ne suffisent naturellement pas. J'ai pensé que nous pourrions inscrire ces dépenses au point 2.3341, sous «frais de communication supplémentaires.»

Introduction dans les écoles d'une nouvelle éducation sexuelle sans fondement légal

hd. En juin dernier, le *Schulforum Schweiz* (www.schulforum.ch) a attiré l'attention sur le projet de l'Office fédéral de la santé publique d'inscrire l'éducation sexuelle au programme des écoles. Cette nouvelle matière devrait figurer dans les modules «Éducation pour la santé» et «L'homme et l'environnement» et être obligatoire pour toute la Suisse. On retirerait ainsi aux pa-

rents le droit de dispenser leurs enfants de l'éducation sexuelle.

Ce qui est particulièrement grave, pour le *Schulforum*, c'est la «procédure illégale» des initiateurs qui poursuivent leurs objectifs «à l'écart de toutes les instances de contrôle légitimées démocratiquement», sachant pertinemment que cette nouvelle discipline n'aura

plus grand-chose à voir avec l'éducation sexuelle efficace pratiquée jusqu'ici et qu'elle n'aurait eu aucune chance d'être acceptée s'il y avait eu un débat ouvert avec les parents et les autorités.

En outre, ce qui frappe, c'est qu'on introduit maintenant des concepts analogues dans toute l'Europe, ce qui laisse supposer un pilotage centralisé à la Bertelsmann.

Schulforum Schweiz

Mesdames et Messieurs
les parlementaires fédéraux,
les chefs de groupes parlementaires cantonaux,
les chefs de départements cantonaux
de l'instruction publique et
les journalistes de divers médias

Aarau, le 18 juin 2010

Les jeux du docteur de l'OFSP

Introduction dans nos écoles d'une éducation sexuelle obligatoire dépourvue de fondements juridiques

Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions vous informer à propos de l'introduction dans les écoles de tout le pays d'une éducation sexuelle uniforme prévue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce projet nous paraît contestable pour deux raisons:

1. **Les contenus** à transmettre vont bien au-delà des objectifs fixés jusqu'ici par l'OFSP: «À l'école, les enfants et les jeunes doivent acquérir avant d'entrer dans l'âge adulte les connaissances nécessaires et l'aptitude à se protéger contre une infection à VIH.» Il n'y aurait rien à redire à cela, mais il existe maintenant des documents qui disent tout autre chose:

«Une des missions importantes de l'école consiste à offrir cette possibilité à tous les enfants et adolescents en ce qui concerne la sexualité, les rôles sexuels et les relations entre les sexes en leur expliquant les transformations sociales ou le sens commun en vigueur dans la société pour leur permettre d'accéder aux valeurs et aux normes de notre société.»

Cela signifie que les écoles publiques transmettent des valeurs par le biais des programmes et interviennent ainsi dans un domaine extrêmement sensible qui relève traditionnellement de la compétence de la famille. Sous le titre d'«éducation sexuelle moderne», cela doit commencer au jardin d'enfants (ou dans les classes multi-âge) à partir de l'âge de 4 ans avec des sujets comme «apprendre à vivre avec le sentiment de pudeur», «découverte des organes sexuels comme source de plaisirs nouveaux», «intérêt érotique à l'égard des parents», etc. En pleine puberté, dès l'âge de 12 ans, il est beaucoup question de «différentes orientations et identités sexuelles (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, transsexualité, intersexualité, transgenre)». C'est à ces fins qu'a été créé, à la Haute École pédagogique de Suisse centrale un Centre de compétences pour l'éducation sexuelle à l'école.

Même si ces sujets ne doivent pas être passés sous silence, leur transmission ne relève ni des missions de l'OFSP ni d'une Haute École pédagogique, cela d'autant plus qu'existe déjà une éducation sexuelle efficace qui tient compte des différences et particularités des cantons et qui implique souvent les parents. Mais l'OFSP semble plutôt se préoccuper de la dévalorisation des structures familiales traditionnelles, c'est-à-dire de leur remplacement par des «formes de vie modernes, libérales» dont on trouve l'origine idéologique dans le mouvement antiautoritaire des années 1970, qui est dépassé.

2. Mais il y a plus grave: la **procédure utilisée pour atteindre ces objectifs est illégale**. L'OFSP utilise la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) pour introduire à partir de l'année prochaine la nouvelle discipline par le biais du Plan d'études 21 [Lehrplan 21], cela au mépris de toutes les instances de contrôle légitimes

mées démocratiquement. Le Plan d'études 21 ne fixe que des objectifs minimaux dans les disciplines linguistiques, les mathématiques et les sciences et définit ainsi une norme d'enseignement nationale. Et la référence à la votation populaire de 2007 sur *HarmoS* est déplacée car il ne s'agissait alors aucunement de disciplines précises et surtout pas d'éducation sexuelle. Ce qui est encore en vigueur, c'est la souveraineté cantonale en matière scolaire, qui doit être respectée.

Le pouvoir sur l'école et l'éducation que s'arroge l'OFSP se manifeste dans des formulations comme les suivantes: «L'éducation sexuelle doit faire complètement partie de l'enseignement dans les écoles suisses»; «L'éducation sexuelle doit être **obligatoirement** enseignée dans le cadre d'un plan d'études standardisé.» Ce caractère obligatoire a pour but d'empêcher les parents de dispenser leurs enfants de cette éducation sexuelle, comme c'était possible dans de nombreux endroits. La contrainte vaut également pour les enseignants qui doivent suivre une formation dans cette discipline, l'enseigner et se laisser contrôler. Ces prescriptions contribuent à accentuer la grave pénurie d'enseignants actuels.

L'OFSP semble être conscient du caractère illégal de sa démarche. L'intégration de l'éducation sexuelle dans le Plan d'études 21 – quoique injustifiée – peut être considérée comme une mesure préventive contre l'opposition qui commence à se faire jour. En effet, le programme a été introduit par voie d'ordonnance, ce qui exclut toute possibilité de référendum. Encore plus explicite est la déclaration du Centre de compétence pour l'éducation sexuelle à l'école selon laquelle il est nécessaire qu'il «s'investisse dans un travail de lobbying pour garantir l'application optimale de l'éducation sexuelle à l'école.»

Si l'OFSP parvient à ses fins, il aura créé un précédent dangereux. On pourra à l'avenir introduire dans notre école n'importe quel sujet répondant à des intérêts matériels ou idéologiques grâce au lobbying et cela en contournant le peuple et le Parlement, ce qui n'est guère dans l'intérêt général. Il s'agit donc de mettre le holà à temps. Et cela regarde avant tout les parlementaires cantonaux et fédéraux de même que les directeurs cantonaux de l'instruction publique.

En pièce jointe, vous trouverez un résumé et un commentaire des documents de l'OFSP et de la Haute École pédagogique de Suisse centrale.

Tout en espérant que vous comprendrez nos préoccupations et que vous soutiendrez notre action, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Bruno Nisperli
Président du Schulforum Schweiz

Halden 52
5000 Aarau
tillax@gmx.ch

Le Schulforum Schweiz est une association apolitique. L'article «but» de ses statuts stipule ceci:

«Les membres de l'association et les personnes intéressées s'inquiètent de l'évolution de l'école au cours des dernières années, telle qu'elle se manifeste dans les nombreux projets de réforme. Ils s'élèvent en particulier contre la baisse du niveau des écoles mixtes qui, jusqu'ici, était élevé. C'est pourquoi l'association défend un système scolaire efficace, adapté aux enfants et soigné au contrôle démocratique. La transmission de la culture et des traditions de notre pays sous une forme digne assurera à l'avenir la collaboration et la solidarité entre les générations et les sexes.»

L'association, fondée en 1995, compte 270 membres.

Enseignement: on n'arrête pas le progrès

Autrefois, en des temps obscurs mais pas si éloignés, il y avait encore des hommes et des femmes, des pères et des mères, des garçons et des filles, des instituteurs et des institutrices.

Les hommes gagnaient l'argent de toute la famille et les mères s'occupaient du ménage et des enfants. Et lorsque les pères rentraient le soir du travail, les mères avaient préparé le dîner et toute la famille mangeait ensemble.

Dans les classes, les enseignants faisaient encore face aux élèves et ceux-ci devaient les écouter. Figurez-vous que les élèves devaient apprendre des choses, par exemple qu'on écrivait *Liebe* avec «ie», qu'on alignait les mots et qu'on notait les chiffres les uns au-dessous des autres. Les filles apprenaient la couture et la cuisine et les garçons les travaux manuels.

Mais, Dieu merci, tout cela a disparu grâce au progrès.

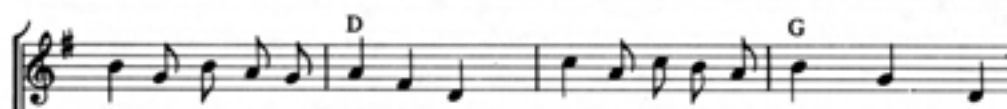
Aujourd'hui, les femmes gagnent leur argent et les choses vont mieux. Les PDG ne se satisfont plus de quelques centaines de milliers de francs par année: il leur faut au moins 10 à 20 millions. Un *Bureau de l'égalité* veille à ce que les pédégères gagnent autant que les pédégés. Les fonctionnaires du Bureau de l'égalité exigent même un quota de femmes de 50%. Partout, mais surtout en économie et en politique, on devrait respecter cette proportion. Certes, ils se montrent moins sourcilieux en ce qui concerne les terrassiers/lières.

Il faut dépasser le stéréotype homme/femme et les termes discriminants de *père* et de *mère* doivent être remplacés par *Elter*.¹ Pour mettre fin à la pensée sexiste, on apprend aux élèves qu'ils ne sont plus des garçons ou des filles, mais qu'ils doivent décou-

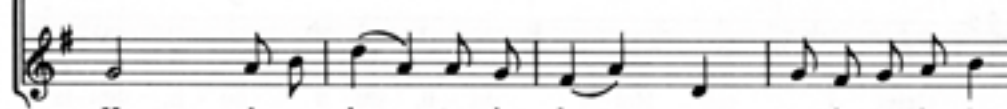
Min Schatz isch ke Zocker



1. Min Schatz isch ke Zok-ker, das bin i so froh, sös
het e ne gges-se, jetz ha-n-i ne no.
2. En i-si-ge Halb-bat-ze und e schwarz-bru-ni Chue, das
git mer min Vat-ter wenn i hü-ra-te tue.
3. Jetz wött i s'wär Sam-stig und Sonn-tig grad au, dänn
gsääch i mis Chru-se-li und s'Chru-se-li mi au.
4. S'isch a-le-wyl ggan-ge, s'isch a-le-wyl so, die
Bue-be, die sprin-get de Mäat-le-ne no.



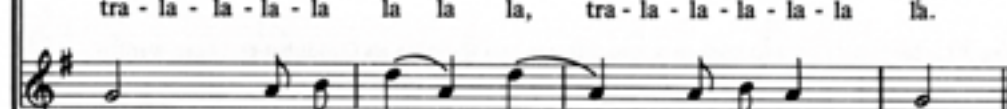
Tra-la-la-la-la la la la, tra-la-la-la-la la la la



Ho du-a ho-a, tru-ja ho - - a, tru-ja, tru-ja-la.



tra-la-la-la-la la la la, tra-la-la-la-la la la



Ho du-a ho-a, ho-a tru-ja-la ho.

Q 61 aus der Otschweiz F: Willi Gremlich

Source: Schweizer Singbuch – Mittelstufe. St. Gallen, 1986

vrir eux-mêmes leur propre sexe, ou plutôt leur *genre*. Et pour les y aider, on a instauré des cours d'éducation sexuelle.

Il n'y a plus non plus de *Lehrer* (instituteurs) et de *Lehrerinnen* (institutrices), mais

des *Lehrpersonen*. Dans les classes, le bureau de l'enseignant/e a disparu discrètement et il y a longtemps que les enseignant(e)s n'enseignent plus. Ils ne font plus que *coacher* les écoliers et les écolières et ils veillent à ce

que ceux-ci découvrent absolument tout eux-mêmes. L'un dessine les lettres de gauche à droite, un autre de droite à gauche. De toute façon, aujourd'hui, on a plus beaucoup de repères. Et chaque enfant écrit comme il veut: ça encourage la créativité. (Dans l'amour aussi, on se montre des plus créatifs.) Finis les tourments occasionnés par l'orthographe! On se demande d'ailleurs si l'on ne devrait pas abolir l'écriture manuelle: en effet, on trouve tout sur Google. Pourquoi écrire, et surtout pourquoi penser par soi-même quand d'autres s'en chargent. Et finies les mathématiques: On peut consulter les cours en Bourse sur n'importe quel portable.

La couture, la cuisine et les travaux manuels ont également été supprimés: après tout, dans un monde globalisé, il y a suffisamment de personnes disposées à travailler pour presque rien. Alors pourquoi faire les choses soi-même? Et quant aux repas, il n'y a qu'à acheter des pizzas toutes préparées ou des hamburgers. On peut donc avaler un hamburger tout en jouant à un jeu de tir devant son ordinateur. C'est formidable: aujourd'hui, même les filles peuvent tuer dans le monde virtuel des jeux vidéo. Tout est plus ouvert, moins étroit, moins borné, moins raciste.

Quels progrès! Dommage qu'on ne puisse pas encore marcher sur la tête!

Avec mes salutations satiriques
Michael Schewski

¹ Mot nouveau créé à partir de *Eltern* (parents), qui n'existait qu'au pluriel. (ndt.)

² Ici, pour se moquer des féministes extrémistes, au lieu d'écrire *man* (on), qu'elles jugent trop sexiste (*man* vient de *Mann*, l'homme), l'auteur écrit *frau* (die Frau = la femme), dont elles recommandent l'usage. (ndt.)